

Image not found or type unknown



## Remboursement frais d'essence formation

Par **val 57**, le **06/10/2011** à **14:33**

Les frais d'essence pour une formation prévue par le plan de formation sont ils obligatoirement remboursés? et si oui l'employeur a t-il le droit de déduire la distance du trajet maison travail du trajet maison formation?

Par **P.M.**, le **06/10/2011** à **17:51**

Bonjour,

Tous les frais supplémentaires engendrés par une formation doivent être indemnisés, il semble donc qu'il soit difficile de contester la pratique de l'employeur si vous utilisez habituellement votre véhicule pour venir travailler...